

Zaïd ALHOU

Date de l'entretien : lundi 23/03/2009

Lieu de l'entretien : ALIFS, 9 cours Pasteur, 33000 Bordeaux

Interviewer : Joël GUTTMAN

Traducteur : Aziz JOUHADI

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

JOËL GUTTMAN - *Le Rahmi, Réseau aquitain sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, est en charge de promouvoir et développer l'action autour de la mémoire de l'histoire de l'immigration en Aquitaine, en lien avec la Cité Nationale sur l'Histoire de l'Immigration.*

Dans ce cadre de collecte de témoignages oraux, voici l'entretien de M. Alhou Zaïd, ancien combattant marocain, réalisé le lundi 23 mars 2009 dans les locaux de l'association ALIFS (Association pour le Lien Culturel Familial et Social), 9 cours Pasteur à Bordeaux, par Aziz Juhadi, bénévole à l'association ALIFS, et Joël Guttman de O2 radio.

Donc, là on va commencer à parler de la période de votre vie avant de devenir militaire. Comment avez-vous entendu parler de l'engagement militaire ?

ZAÏD ALHOU - Avant ça, j'étais un agriculteur, un paysan. Jusqu'à l'âge de 18 ans, je travaillais dans l'agriculture, et depuis 18 ans, je me suis engagé jusqu'à maintenant.

Et pourquoi avez-vous décidé de vous engager ?

Je me suis engagé en 1950, le 3 mars 1950 pour dix-sept mois, je suis parti en Chine [Indochine].

Il n'y avait rien à faire...alors je me suis engagé !

Et comment s'est passé justement votre recrutement ?

J'étais allé dans une compagnie à Bouleman et c'est là-bas qu'ils m'ont intégré pour partir en Indochine.

Donc vous vous êtes engagé volontairement ou de force, volontairement alors ?

Je me suis engagé volontairement. Je suis parti en Indochine, après on a passé dix-sept mois et au retour au Maroc, on nous a donné notre permission de trois mois. Après ils nous ont affectés dans des diars aux environs de Tiznit, au Maroc.

Quand vous vous êtes engagé, comment a été la réaction de votre entourage, notamment la famille ?

La famille à l'époque, voilà, quand je me suis engagé, je leur envoyais la solde que je touchais. Avant à l'époque, la vie était dure... il n'y avait rien à faire... voilà, je me suis engagé...

Est-ce qu'à ce moment-là, vous connaissiez d'autres personnes qui se sont engagées comme vous ?

Et oui, je connaissais d'autres personnes qui sont allées s'engager, comme moi, des personnes du même douar, patelin, village... du côté de Beni Mellal.

Et comment elles ont été recrutées ? Enfin les personnes qu'il connaissait, est-ce qu'elles ont été recrutées de la même façon que lui ?

Tous ceux qui se sont engagés, se sont engagés volontairement, il y a pas quelqu'un qui y était de force.

Est-ce qu'autour de vous les hommes se sont engagés pour les même raisons ?

« *Kif kif* » ! C'est pareil. Pareillement, voilà !

Et ceux qui sont restés, qui étaient de votre âge, bien sûr à ce moment-là, ceux qui sont restés dans leur famille, qu'ont-ils fait de leur vie ?

Ceux qui ne sont pas partis, sont restés travailler dans... paysans, agriculteurs. Ils travaillent dans l'agriculture jusqu'à maintenant.

Si vous n'étiez pas parti au combat, est-ce que vous pensez que votre vie serait la même que la leur ?

Si je ne m'étais pas engagé, je serais resté agriculteur, paysan, voilà.

Et si vous aviez pu revenir en arrière, est-ce que vous auriez fait le même choix de vous engager, ou est-ce que vous auriez préféré rester agriculteur ?

Non, l'engagement c'est meilleur, parce que travailler comme agriculteur, c'est... disons... c'était pas... il y avait pas d'avenir, c'était dur.

Est-ce qu'il a parlé après coup avec certains qui sont restés agriculteurs, de ce côté dur, justement de ce métier d'agriculteurs, paysans ?

La vie de l'agriculteur, c'est ça, y'a pas d'avenir, travailler dans cette...

Ils avaient ce métier, ils n'avaient aucun choix de changement, aucun métier de substitution.

Là, on va parler de votre... de vie de militaire. Quelles sont les opérations principales que vous avez connues ?

Je suis parti en Indochine, on est resté en Indochine, puis on est retourné au Maroc, on était affecté à Tiznit jusqu'en 1956, après j'ai intégré l'Armée royale.

Parmi les pays que vous avez visité, enfin visité façon de parler, plutôt les pays où vous êtes allés, la Chine [*Indochine*] et le Maroc uniquement ?

J'ai été qu'en Indochine et au Maroc, c'est tout.

Et quel rôle vous occupiez lors de ces différentes opérations, d'abord en Indochine et au Maroc ?

J'ai le permis, je conduisais.

Oui, vous conduisiez quel type de véhicule ?

Je conduisais une jeep.

Dans quel but ? Est-ce que vous accompagniez un gradé par exemple, ou est-ce que vous aviez une mission particulière quand vous conduisiez ?

Quand je conduisais, c'était que pour la compagnie.

Et qu'est-ce qui a été le plus dur pour vous durant cette période ?

Tout est dur dans la guerre... Ce qui était dur c'était que parfois on restait sans manger, parfois quinze jours sans manger de pain !

Et en dehors de cette dureté, justement, des conditions du conflit, quels souvenirs vous gardez de cette époque ?

En général... d'une manière générale, l'armée, rien ne manquait à l'époque, tout ça... Mais sauf... la seule période à l'époque, c'était quand il manquait du pain, qu'on n'avait pas, voilà !

Et là, si on parlait des conditions de vie justement, c'est toujours pareil, en dehors du conflit en lui-même, c'est de ne pas toujours pouvoir manger, notamment à sa faim, en même temps on est en période de guerre ?

C'est-à-dire, ce qu'il voulait dire : quand je suis parti à l'époque, j'étais encore petit, on avait tout, on avait la tenue, on avait à manger... sauf cette période de guerre qui était un peu délicate, qui était très dure.

Comment vous avez été perçu, en tant qu'individu notamment, j'allais dire, dans les autres pays, notamment en l'occurrence l'Indochine ?

Ce sont des ennemis, s'ils nous trouvent, ils nous tuent.

Nous on ne les aimait pas, eux non plus, alors s'ils nous trouvaient ils nous tuaient. Et nous pareil !

Est-ce que vous avez néanmoins été en contact avec la population civile, est-ce que ça a été possible ?

Effectivement, on avait des contacts avec des civils. On les respectait, on ne les terrorisait pas parce que c'est pas bien, c'est pas... éthiquement c'est pas bon.

Quels contacts il pouvait y avoir avec la population civile, notamment de par la barrière de la langue ? Comment pouvait-il y avoir des échanges ?

Il y avait des interprètes qui servaient de lien avec eux, qui traduisaient ce qu'ils disaient, ce que nous disions.

Voilà, le fait d'avoir un uniforme, justement, par rapport à la population civile, est-ce que la relation n'était pas évidente ? Comment ça se passait, parce qu'entre un civil et un militaire dans un pays en conflit donc comment se passer néanmoins les relations ?

Il n'y avait rien à signaler.

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre relation avec les autres combattants par exemple dans votre unité, est-ce qu'il y avait d'autres Marocains, est-ce qu'il y avait des Sénégalais, des Algériens, des Français ?

Il y avait effectivement des Sénégalais, d'autres, mais nous, nous étions ce qu'on appelle des « Goumiers chérifiens », nous étions que nous, que nous les Arabes. Donc il y avait quelques Français avec nous.

Justement, ils étaient combien à peu près dans votre unité, combien de Marocains ? Combien de Français ? À peu près...

C'était un bataillon, il y avait 1000 à 1200 dans chaque bataillon, séparés en compagnies 90 à 100 combattants.

Quelles étaient ses vos relations avec vos supérieurs ?

C'était de bonnes relations, ils nous respectaient du moment où on faisait pas quelque chose qui n'est pas commode, donc personne ne nous touchait...

Est-ce qu'il y avait néanmoins des contacts avec les supérieurs, en dehors de la hiérarchie, des conditions de combats bien sûr, toute la rigueur militaire, mais est-ce qu'en dehors néanmoins, il pouvait y avoir quelques contacts en dehors des exercices, par exemple, du conflit proprement dit ?

Oui il y avait des relations. On se parlait. Quand ils leurs commandaient de faire quelque chose, ils le faisaient, donc il n'y a pas de problème.

On va parler de votre retour au Maroc. En quelle année, vous êtes revenu ?

... On est rentré au Maroc en 1953, on a débarqué à Séfrou et de Séfrou, on était séparés en plusieurs compagnies à travers le Maroc. Moi, j'étais dans une compagnie à Tiznit jusqu'en 1956.

Et après, est-ce que vous vous êtes engagé dans l'armée marocaine, et si oui comment ? Et si non pourquoi ?

Quand on s'est rendus en 1956, j'ai intégré l'Armée royale et je suis resté jusqu'à ma retraite en 1982.

Est-ce que vous étiez au courant de la cristallisation des retraites ?

... Il y avait une loi quand on arrive 45 ans, tu sors en retraite normale...

AZIZ JOUHADI – Je vais lui répéter par rapport à la cristallisation...

Pour ceux qui sont sortis dans les années 80, ils ont eu une retraite très basse, mais par contre, ceux qui sont partis après les années 90, ils avaient une solde un peu plus importante.

Et la retraite française, pas la retraite marocaine ?

Il me répondait que, quand ils se sont rendus, il ne sait pas ce que la France a fait avec le gouvernement... marocain... Quel arrangement, qu'est-ce qu'ils leur ont donné ? Nous on sait que... ils se sont arrangés et l'état marocain ne donnait l'équivalent de 50 dirhams par an. C'est-à-dire 5 euros... à peu près.

JOËL GUTTMAN - Est-ce que pour vous le gouvernement marocain vous a soutenu en tant qu'ancien combattant ?

Quand on fait une demande à l'armée française et au gouvernement français, ils nous disent, « *Vous, nous vous devons rien, tout ce que nous vous devons, on l'a transmis à votre état* ».

Et quelles étaient, à ce moment-là, vos relations avec la France au moment de la démobilisation ?

Les relations sont restées bonnes avec la France malgré la démobilisation...

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre vie au Maroc à ce moment-là ? Et est-ce que vous pouvez par exemple dire que votre engagement militaire a changé votre vie ?

L'armée c'est la même chose, que ce soit la France, que ce soit le Maroc, du moment où tu fais ton service, tu trinques...

Est-ce que vous avez pu fonder une famille à ce moment-là ?

Oui, depuis 1953, je me suis marié, j'ai fait des enfants.

Oui, ma femme est marocaine, elle est du même douar, du même village.

J'ai eu quatre enfants avec elle, très bien... J'ai eu quatre enfants, deux garçons et deux filles.

Voilà, mes enfants ça va, tout le monde va bien.

Je n'ai qu'une seule fille qui est restée à la maison, qui est divorcée, voilà...

Est-ce qu'à ce moment-là, vous vous souciez de vos droits à une pension ?

En fait oui, je pensais à ça.

Et là, si on parlait de votre arrivée en France : à quel moment vous êtes venu en France ?

Je suis arrivé en France en octobre 2001.

Et pour quelles raisons, quelles sont les motivations, pourquoi vous avez décidé de venir en France ?

La motivation c'est que nous avons entendu que la France nous donne nos droits, pour chercher nos droits de retraite et de pension... et ils nous ont reçu, voilà, donc nous les remercions...

Et là, quand vous êtes venus en France, vous êtes arrivés à Bordeaux ou dans une autre région, une autre ville ?

Quand je suis arrivé, je suis arrivé directement à Bordeaux, ils m'ont donné le logement et tout.

AZIZ JOUHADI – Pourquoi vous êtes venu directement à Bordeaux ?

Tout le monde venait à Bordeaux, donc il avait un contrat à Sonacotra, donc il restait pendant six mois jusqu'à ce qu'il règle la situation, puis après il va ailleurs ou il reste...

Mais pourquoi directement à Bordeaux et pas à Marseille ou à Toulouse ?

On est venus à Bordeaux, parce que c'est à Bordeaux qu'il y a l'état-major... la direction de l'armée et l'état-major de l'armée qui s'occupait de nous. C'est pour cette raison qu'on est arrivés à Bordeaux.

JOËL GUTTMAN – Lors de votre arrivée, est-ce que vous aviez des connaissances, des amis, pourquoi pas de la famille, qui étaient déjà là ?....

Il y avait quelqu'un de mon village qui était déjà ici. Donc quand je suis arrivé à la gare le matin, je l'ai appelé, il est venu me chercher, on est partis en bus. Il m'a amené chez Karim. C'est là où j'ai signé le contrat d'accueil à Sonacotra.

C'est la première fois que vous venez à Bordeaux ou en France à ce moment-là ?

C'était la première fois, parce qu'à l'époque, il y avait des gens quand on était au Maroc qui disaient, « *Est-ce que vous êtes passés par la France ?* », on leur a dit, « *Non, mais le jour où Dieu le prescrira, on partira !* » et voilà, ce jour est arrivé et je suis venu.

Et comment vous avez été accueillis, est-ce que vous avez senti un accueil chaleureux ou froid, distant ?

Bon, quand on est arrivé, j'ai été reçu par Karim, je lui ai remis mes papiers, il m'a donné la chambre, ils nous ont donné à manger, les couvertures et tout... Donc, on les remercie très, très bien.

Et là, si on parlait de votre situation financière à ce moment-là, quelle était-elle ?

Nous, nous étions bien au Maroc, ça va, j'étais bien... Simplement, quand on a entendu dire que la France nous donnait nos droits, j'ai décidé de venir ici en France.

Et en parlant des droits, parlons-en, comment avez-vous connu l'existence de vos droits ?

Il y avait des gens qui avaient l'expérience qui étaient avec nous, qui nous ont dit, « *Voilà comment faire pour venir chercher vos droits* ».

Là on a parlé de votre vie actuelle aujourd'hui en 2009, est-ce que vous pouvez nous raconter une journée type par exemple, comment se déroule-t-elle ?

Rien ne manque sauf qu'on a quelques problèmes avec la Caisse des Dépôts. Dès que, par exemple, on dépasse de deux jours, ils nous coupent, les assurances, toutes les primes, tout ce qu'on touche.

AZIZ JOUHADI – Pourquoi deux jours ?

Parce qu'ils leur ont donné le droit de passer six mois ici, six mois au Maroc, mais s'ils dépassent de deux jours, ils leur coupent la pension.

JOËL GUTTMAN – Est-ce qu'il peut nous dire le montant de sa pension, si ce n'est pas indiscret ?

Je perçois 633 euros, voilà.

Est-ce que vous combattez pour vos droits en tant qu'ancien combattant ?

On a travaillé avec eux, ils sont gentils, c'est bien, mais bon, nous, nous combattons pour nos droits quand même !

Et comment vous vous battez ? Notamment grâce à des associations comme ALIFS ?

Nous, on s'entend pas entre nous, donc on n'a pas réussi à former une association pour parler de nos droits.

Il y a rien, il n'y a pas quelqu'un qui peut parler pour nous !

Et là justement, quand vous êtes avec d'autres anciens combattants, est-ce que vraiment c'est... ce combat pour vos droits, est-ce que c'est le sujet, j'allais dire

primordial, omniprésent ? Est-ce que vous en parlez régulièrement, tout le temps ?

Oui. De toute façon, on parle toujours de ce qui nous fait souffrir, mais bon malheureusement il n'y a personne à qui on peut dire ce que nous sentons...

Et là, on va parler de votre vie actuelle toujours en France, toujours au jour d'aujourd'hui, est-ce qu'il y a des quartiers dans lesquels vous aimez aller vous promener par exemple ?

La vie, il y a un manque dans cette vie. On vit loin de nos enfants, loin de ça... on fait nous-même nos linges... on prépare nous-mêmes nos repas. A part ça... la vie est bien, il y a ce manque-là. L'éloignement, voilà !

AZIZ JOUHADI – Comment vous passez vraiment votre journée depuis le matin ?

Quand il se lève le matin, il sort, il va vers Saint-Michel, il fait les magasins, il fait ses courses, après il retourne chez lui.

JOËL GUTTMAN – Et justement les relations avec l'extérieur... parce que là on a compris un exemple de journée, mais c'est quoi, c'est quand même aller rencontrer d'autres personnes, des anciens combattants aussi ou d'autres personnes pas forcément du même statut ?

Je connais d'autres gens qui sont pas ça [*anciens combattants*], mais bon, on n'est qu'entre nous, Marocains.

Est-ce que votre vie vous convient ou est-ce que vous aimeriez retourner vivre au Maroc ?

La vie est dure, la vie nous manque, on pense aux enfants, c'est ça qui est dur... C'est ce qui nous sépare... On est éloignés de nos enfants.

Voilà donc, votre souhait, c'est de retourner vivre au Maroc ?

Oui, je souhaite obtenir mes droits et retourner au Maroc, oui.

C'est votre vœu le plus cher et c'est légitime. Est-ce que vous êtes confiant, est-ce que vous pensez que vous allez pouvoir revenir en toute dignité, en tant que citoyen au Maroc ? Est-ce que vous y croyez ?

Oui, c'est mon souhait le plus cher. Je suis confiant.

Nous ce qu'on souhaite, c'est qu'ils nous donnent même la moitié de ce qu'on doit toucher, et qu'on rentre chez nous. Parce que nous, on est vieux, on ne peut plus faire des allers-retours, tout ça...

Est-ce que vous êtes confiant, optimiste par rapport à ça ou c'est délicat néanmoins ?

J'ai l'espoir mais on n'est pas sûrs... !